

Séance du Conseil du
4 décembre 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace tenue le lundi 4 décembre 2017 à 20 heures à laquelle sont présents, M^{me} Jocelyne Caron, mairesse, les conseillers MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Gaétan Bélanger et les conseillères, M^{mes} Pauline Joncas, Évelyne Gallet et Chantal Côté. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière est également présente.

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;**
- 6. Rapport des comités :**
 - a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 15 novembre 2017;
 - b) Rapport du comité Culture et patrimoine du 22 novembre 2017.
- 7. Affaires nouvelles :**
 - a) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles;
 - b) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny;
 - c) Calendrier des séances du Conseil de l'année 2018;
 - d) Résolution autorisant la fermeture des bureaux de la Municipalité pour la période des Fêtes;
 - e) Nomination d'une représentante au conseil des maires et d'un suppléant;
 - f) Fonds réservé pour la refonte des règlements municipaux;
 - g) Nomination de la conseillère responsable des questions portant sur la famille.
- 8. Affaires commencées :**
 - a) Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
 - b) Registre public des déclarations pour dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage;
 - c) Prêt de locaux lors de sinistre, entente avec la Résidence du Cap.
- 9. Informations générales;**
- 10. Période de questions générales;**
- 11. Levée de la séance.**

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron
M. Pierre Martineau, siège #1
M. Jonathan Daigle, siège #2
M^{me} Pauline Joncas, siège #3
M. Gaétan Bélanger, siège #4
M^{me} Évelyne Gallet, siège #5
M^{me} Chantal Côté, siège #6

2017-12-01

Adoption de
l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Évelyne Gallet, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-12-02

Adoption du
procès-verbal

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Martineau, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé.

2017-12-03

Ratification des
comptes

5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau, appuyé par le conseiller Jonathan Daigle, et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil ratifie les comptes payés depuis la dernière réunion, du chèque numéro C1700530 au numéro C1700570 inclusivement, les paiements Accès D du numéro L1700130 au numéro L1700141, les dépôts directs du numéro P1700419 au numéro P1700459 pour la somme de 197 585,97 \$ et les salaires pour une somme de 47 530,67 \$ totalisant ainsi 245 116,64 \$.

6. Rapport des comités

Rapport du comité
Consultatif d'urbanisme
15 novembre 2017

a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 15 novembre 2017

M^{me} Chantal Côté fait un bref résumé de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 15 novembre 2017.

Rapport du comité
Culture et patrimoine
22 novembre 2017

b) Rapport du comité Culture et patrimoine du 22 novembre 2017

M^{me} Pauline Joncas fait un bref résumé de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 22 novembre 2017.

7. Affaires nouvelles

2017-12-04

Prévisions budgétaires
Régie Anse-à-Gilles

a) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que les Municipalités participantes doivent ratifier ces prévisions budgétaires;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles de l'année 2018 pour des dépenses de 210 549 \$ et des revenus de 210 549 \$. Pour l'année 2018, la quote-part de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace est estimée à 15 609 \$ et ce montant sera revu lors du prochain calcul de la population équivalente totale.

2017-12-05

Prévisions budgétaires
Régie intermunicipale

b) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que les Municipalités participantes doivent ratifier ces prévisions budgétaires;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny de l'année 2018 pour des dépenses de 742 729 \$ et des revenus de 742 729 \$. Pour l'année 2018, la quote-part de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace devrait être de 64 137 \$ et ce montant sera revu lors du prochain calcul de la population équivalente totale.

2017-12-06

Calendrier des séances
du Conseil 2018

c) Calendrier des séances du Conseil de l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par la conseillère Évelyne Gallet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 20 h.

- 8 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 9 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet
- 6 août
- 10 septembre
- 1^{er} octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

2017-12-07

Fermeture des bureaux pendant la période des Fêtes

d) Résolution autorisant la fermeture des bureaux de la Municipalité pour la période des Fêtes

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que soit autorisée la fermeture des bureaux administratifs et de certains services (ex : Centre culturel, travaux publics, urbanisme) pour la période des fêtes 2017-2018, soit du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclusivement. Les dates de fermeture ont été acceptées par l'ensemble des employés syndiqués et non syndiqués.

2017-12-08

Nomination représentant conseil des maires

e) Nomination d'une représentante au conseil des maires et d'un suppléant;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace a été nommée comme préfet de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE nous devons nommer un représentant au conseil des maires et en son absence un suppléant;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas

Appuyé par la conseillère Évelyne Gallet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que M^{me} Chantal Côté soit le représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace au conseil des maires de la MRC de Montmagny. En cas d'absence de M^{me} Côté, ce sera M. Gaétan Bélanger qui sera le représentant.

2017-12-09

Fonds réservé pour la refonte des règlements municipaux

f) Fonds réservé pour la refonte des règlements municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace veut constituer un fonds réservé pour la refonte des règlements municipaux qui se fera en collaboration avec la MRC de Montmagny;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Évelyne Gallet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De constituer un fonds réservé pour la refonte des règlements municipaux d'un montant de 15 000 \$. Ce montant sera réservé à partir du budget 2017.

2017-12-10

Nomination conseillère questions famille

g) Nomination de la conseillère responsable des questions concernant la famille

CONSIDÉRANT QUE la famille, les aînés et les enfants sont reconnus comme une des priorités importantes pour le développement de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QU' à la séance du conseil du 13 novembre, les comités ont été attribués aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté

Appuyé par la conseillère Évelyne Gallet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De nommer M^{me} Pauline Joncas, conseillère responsable des questions famille, enfants et aînés pour la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

8. Affaires commencées

Dépôt des intérêts
pécuniaires

a) Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Le Conseil prend acte du dépôt par la secrétaire-trésorière des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres.

Registre des déclarations
de dons et marques
d'hospitalité

b) Registre public des déclarations pour dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage

La secrétaire-trésorière, M^{me} Sophie Boucher, dépose au Conseil municipal un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil, concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage. Ce registre ne contient aucune déclaration pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 1^{er} décembre 2017.

2017-12-11

Prêt locaux Résidence du
Cap lors de sinistre

c) Prêt de locaux lors de sinistre, entente avec la Résidence du Cap

CONSIDÉRANT QUE M. Clément Blais, propriétaire de la résidence pour personnes âgées nommée La Résidence du Cap, demande à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace d'avoir accès à nos locaux en cas d'incendie en attendant de pouvoir relocaliser leurs résidents;

CONSIDÉRANT QUE pour un certificat, diverses procédures doivent être mises en place dont un plan d'action afin d'obtenir de l'aide pour la prise en charge des résidents évacués lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède des locaux permettant d'accueillir les résidents de cette résidence dans de telles circonstances;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De signer une entente avec La Résidence du Cap pour mettre à leur disposition des locaux en cas de sinistre. En ce qui concerne la prise en charge des personnes, celle-ci serait selon les protocoles de la résidence et les procédures de la sécurité civile. Il est également résolu que M^{me} Jocelyne Caron, mairesse, et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale, soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec La Résidence du Cap pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de la signature de la résolution.

9. Informations générales

M^{me} la mairesse informe les gens de différents dossiers.

10. Période de questions générales

M^{me} la mairesse répond aux questions des gens de la salle.

2017-12-12

11. Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 h 28.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse